



DrugNet Europe

Observatoire Européen des
Drogues et des Toxicomanies

Lettre d'Information Bimestrielle de l'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies

janvier - février 1998 • N° 9

ISSN 0873-5387

Du 27 au 28 novembre 1997, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies a

participé à une importante conférence européenne sur les drogues synthétiques à Bruxelles, organisée par le Parlement européen, la Présidence luxembourgeoise et la Commission européenne. Lors de la conférence, il a, entre autres, été demandé d'étudier de façon concertée les actions à mener et d'échanger des informations à un moment où il y a pléthore de données sur les effets à court terme de ces drogues mais où les risques à long terme ne sont pas clairement connus.

Le premier jour, présidé par Sir Jack Stewart-Clark du Parlement européen, Président de la Commission des libertés publiques et des affaires intérieures, Mme Hedy d'Ancona (PE), a insisté sur le besoin de dialogue, de pragmatisme et d'informations de qualité dans l'élaboration des stratégies dont l'objectif est de réduire les dommages causés à l'individu et à la société par la consommation de drogues synthétiques. Le discours d'ouverture du vice-président du Conseil d'administration de l'OEDT, M. Marcel Reimen, au nom du ministre de la Justice du Luxembourg, M. Marc Fischbach, a été suivi d'une allocution du commissaire européen Mme Anita Gradin. Le commissaire a exprimé le besoin d'un débat international élargi sur les drogues synthétiques, peu coûteuses et faciles à fabriquer, et abordera ce thème en juin à la prochaine session spéciale de l'Assemblée générale des NU sur les drogues.

M. Georges Estievenart, Directeur de l'OEDT, et M. Willy Bruggeman, vice-coordonateur de l'Unité Drogues Europol, ont ensuite fait une description générale sur la situation dans l'Union européenne. M. Estievenart a souligné le fait que les nouvelles tendances en ce qui concerne la consommation des drogues synthétiques doivent être replacées dans le cadre socio-culturel des jeunes en Europe plutôt qu'être considérées

DROGUES SYNTHÉTIQUES

La conférence de Bruxelles appelle à une action concertée

comme un phénomène lié à la marginalisation. Il a toutefois ajouté que même si ces tendances constituent des défis spéciaux en termes de nouvelles



Beaucoup de drogues synthétiques sont vendues utilisant des symboles qui sont familiers aux jeunes et à ceux qui suivent les modes.

approches de contrôle et de réduction de la demande, elles ne doivent pas être isolées du contexte plus large de la consommation des drogues. M. Bruggeman a donné une vue d'ensemble complémentaire du point de vue de l'application de la loi et a décrit l'urgence des mesures politiques et techniques, parmi lesquelles une coopération plus étroite avec l'industrie chimique.



Une nouvelle publication de l'OEDT sur les nouvelles drogues synthétiques a été récemment publiée. Voir p.7 pour plus d'information.

La première journée s'est terminée sur une présentation enthousiaste de M. Juan Gamella, Professeur d'anthropologie sociale à l'université de Grenade, qui s'est penché sur le problème du "succès" de l'ecstasy d'un point de vue

économique et culturel. Il a suggéré que le mélange équilibré des effets pharmacologiques dopants et psy-

chédéliques convenait très bien aux besoins psychologiques et culturels ressentis sur une piste de danse, et que la convergence de ce facteur avec des intérêts commerciaux – à la fois dans la commercialisation de l'ecstasy elle-même et dans l'usage des images qui lui sont associées pour promouvoir d'autres produits – avait un fort pouvoir d'entraînement qui expliquait le succès de l'ecstasy.

Le deuxième jour, les interventions du PNUCID et des États-Unis ont été suivies d'une série "d'expériences sur le terrain" qui couvraient différentes interventions et projets de recherche et de contrôle dans toute l'Union européenne à Hambourg, à Manchester, à Amsterdam, au Luxembourg, ainsi que d'une étude sur la consommation d'ecstasy dans cinq villes. Toutes ces présentations ont renforcé le message que les nouvelles tendances constatées dans les différents pays ne peuvent pas être réduites à un simple stéréotype ou à une seule drogue, mais sont l'expression d'un phénomène plus complexe impliquant une multiplicité de groupes, de drogues et de contextes. Tous les pays demandent une approche pragmatique différenciée à partir d'informations reflétant la diversité des cas. Cette session a été suivie d'une session sur les conséquences physiques et psychologiques des drogues synthétiques, où ont été mis en évidence les effets à court terme sur l'humeur et la mémoire après usage d'ecstasy.

Enfin, la conférence s'est répartie en trois ateliers sur la prévention, l'information et la recherche ; la promotion de la santé et le traitement ; la réduction de l'offre et l'application de la législation. Les débats se sont terminés par une table ronde et M. Reimen a clôturé la conférence au nom de la présidence du Luxembourg.

Richard Hartnoll

ATELIER DE L'OEDT

La réduction de la demande sur les lieux de travail



Tous les toxicomanes ne sont pas des chômeurs. Le lieu de travail est un domaine important dans la prévention de la consommation de stupéfiants.

Du 9 au 11 novembre, un atelier constituant la troisième et la dernière partie d'une étude demandée par l'OEDT sur la "Réduction de la demande sur les lieux de travail" s'est tenu à l'OEDT. Cet atelier s'est proposé d'évaluer le lieu de travail comme domaine d'intervention. L'atelier a examiné les conditions et les ressources spécifiques disponibles pour effectuer et améliorer les activités de prévention de la drogue dans ce cadre.

Avec l'aide de nouvelles techniques de conférence informatisées, jugées stimulantes et productives par les participants, il a été possible d'avancer de nouvelles idées et d'arriver à un consensus exprimé dans le rapport final.

Les experts présents à la réunion ont considéré que le lieu de travail est un domaine où des activités de prévention sont possibles et recommandées bien que le modèle comportemental et les valeurs des individus soient déjà formés par la famille, les fréquentations des jeunes et le milieu scolaire (phase de "première socialisation"). Cependant, il a été conclu que pour obtenir le soutien nécessaire, les stratégies de prévention dans ce domaine doivent être différentes de celles qui sont utilisées dans les campagnes menées dans le milieu scolaire et chez les jeunes du même milieu social.

Les participants à l'étude ont conclu que les points essentiels de la prévention de la drogue sur les lieux de travail étaient d'ordre organisationnel : assurer l'implication des employés et des agents de maîtrise dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme ainsi que dans les stratégies de formation et d'information. Le dépistage de la drogue parmi les employés a été considéré inadéquat comme approche préventive.

L'étude, finalisée à l'atelier, a déterminé les questions qui feront l'objet de recherches ultérieures : les concepts et les programmes; les experts et les compétences; l'étendue du problème de la drogue sur les lieux de travail; et la rentabilité des programmes existants. L'étude a révélé que ces sujets de recherche complémentaires n'étaient pas nécessairement épidémiologiques par nature puisque la situation en entreprise ne favorisait pas une collecte de données fiable et qualitative.

Gregor Burkhart

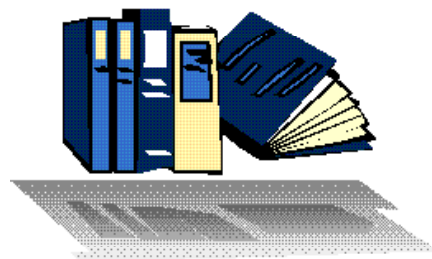
"Bibliothèque virtuelle" REITOX : la phase de viabilité est achevée

Les résultats de la première phase de viabilité du projet REITOX de création d'une base de données documentaire distribuée sur l'abus de drogues ont été présentés par les partenaires participant à la réunion d'évaluation finale qui s'est tenue à Paris le 2 octobre*. Dans l'optique d'établir à long terme un lien technique entre les différentes bases de données internes existantes dans le réseau REITOX, le projet apporte à l'Observatoire et au réseau une première expérience de liaison avec des centres de documentation européens. Il est notamment centré sur la normalisation et l'accessibilité des bases de données bibliographiques européennes existantes sur les serveurs web.

Cette "bibliothèque virtuelle" sera développée en 1998 suivant les stratégies d'information et de documentation REITOX. Elle impliquera également d'autres participants (la Commission européenne, l'OEDT, le Portugal, la Suède) et proposera des services complémentaires aux utilisateurs. Actuellement, la base de données contient environ 700 enregistrements détaillés avec des résumés et une indexation sur l'épidémiologie et les politiques nationales. Par conséquent, elle est considérée comme un important outil de recherche pour les professionnels. La base de données est accessible sur le Net à l'adresse suivante : <http://www.ofdt.fr/reitox65>

Adelaide Seita Duarte

* OEDT, ISDD (RU), Toxibase (France) et le Trimbos-Instituut (Pays-Bas), ainsi que trois observateurs : le CAN (Suède), le point focal CE et l'Observatório Vida (Portugal). La première phase du projet a été coordonnée en tant que sous-tâche du programme REITOX par Toxibase (France), sous la supervision de l'OEDT.



Séminaire conjoint OEDT/COST A-6 sur l'évaluation des actions entreprises contre l'abus des drogues en Europe

L'OEDT et le programme COST A-6* de la Commission européenne sur la recherche d'évaluation dans le domaine de l'abus des drogues ont organisé un séminaire conjoint les 1 et 2 décembre à Zurich, pour évaluer les progrès du programme et développer les futures activités européennes.

Le premier jour du séminaire, ont été examinées les réalisations des cinq groupes de travail du programme COST A-6 sur l'évaluation de la prévention, du traitement et des politiques relatives à la drogue. Ces thèmes ont constitué l'essentiel des trois sessions de travail organisées le deuxième jour où les méthodes de travail de COST A-6 et de



l'OEDT ont été approfondies en vue de promouvoir la culture d'évaluation et d'améliorer la méthodologie.

Dans la session de travail sur la prévention, les *Guidelines on the Evaluation of Drug Prevention (Principes directeurs de l'évaluation de la prévention des drogues)* et un projet de référence COST A-6 sur le même thème (concernant, entre autres, les définitions dans le domaine de l'évaluation) ont servi de point de départ au débat. Celui-ci a été centré sur l'usage d'instruments participatifs et qualitatifs comme ceux utilisés pour l'évaluation du réseau des écoles dans la promotion de la santé de l'OMS, et sur le recours à des approches combinées quantitatives/qualitatives utilisées dans les études ethnographiques sur les drogues synthétiques en Espagne.

Lors de la session de travail sur l'évaluation du traitement, deux experts en évaluation des États-Unis sont interve-



E.M.C.D.A.
European Monitoring Centre
on Drugs and Drug Addiction



nus, et ont suggéré que si les études d'évaluation ont un effet sur les décideurs politiques, notamment sur les décisions de financement, elles n'ont pas contribué à améliorer les services. Plusieurs projets d'évaluation de traitement ont été considérés particulièrement prometteurs, notamment : les principes directeurs COST A-6, les manuels de travail de l'OMS, et les activités d'évaluation de l'OEDT, particulièrement celles qui traitent la divulgation des connaissances. En matière d'évaluation de la prévention et du traitement, les participants ont reconnu la nécessité d'un transfert efficace des connaissances tirées de la recherche vers la mise en pratique par l'application de principes directeurs de divulgation et par l'investissement dans la formation de professionnels.

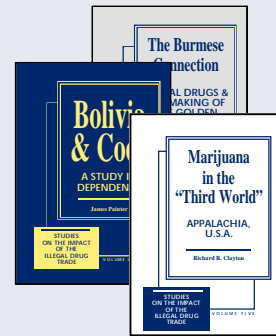
Enfin, la session de travail sur les politiques relatives à la drogue a conclu qu'une bonne description constituait un point de départ fiable pour évaluer ces politiques. Étant donné la complexité des variables concernées, ce prémisses a été ressenti comme un défi en soi et les participants ont souligné le besoin d'un vaste cadre théorique qui permette de comprendre l'élaboration des politiques relatives à la drogue et leurs effets.

A partir des travaux du programme COST A-6, l'OEDT examine, en 1998, la constitution d'un groupe spécialisé pour établir un calendrier de recherche.

Margareta Nilson

Programme quinquennal (1993-1997) géré par la DGXII (science, recherche et développement) de la Commission européenne visant à obtenir des informations valables concernant l'effet des différents concepts de politique relative à la drogue et les mesures de l'étendue, la nature et les conséquences de l'abus de drogue.

À LIRE



Études de l'UNRISD

sur l'impact du trafic illégal des drogues

L'Institut de recherche des NU pour le développement social (UNRISD) publie une série d'études pour chaque pays afin de mieux sensibiliser l'opinion sur les coûts et les conséquences des politiques actuelles relatives à la drogue et d'examiner les implications des solutions proposées aux régions en développement.

La série vise à améliorer la qualité du débat politique en présentant une analyse détaillée des expériences constatées dans certains pays. Parmi les titres de la série, on trouve *Bolivia and Coca: A Study in Dependency (La Bolivie et la coca : une étude de la dépendance)*; *Political Economy and Illegal Drugs in Colombia (Économie politique et drogues illégales en Colombie)*; *Mexico's War on Drugs: Causes and Consequences (Guerre du Mexique contre la drogue : causes et conséquences)*; *Unintended Consequences: Illegal Drugs and Drug Policies in Nine Countries (Conséquences inattendues : drogues illégales et politique relative à la drogue dans neuf pays)*; *Marijuana in the Third World: Appalachia, USA (Marijuana dans le tiers monde : les Appalaches, États-Unis)* et *The Burmese Connection: Illegal Drugs and the Making of the Golden Triangle (La connexion birmane : drogues illégales et la constitution du triangle d'or)*.

Publié par : UNRISD, Lynne Reiner, United Nations University. **Auteurs :** différents. **Date :** 1991-1997. **Langues :** anglais **Prix :** différents. **ISBN :** différents. Voir le catalogue UNRISD. **Pour plus de renseignements, contactez :** Rosemary Max, UNRISD, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse. **Tél. :** ++ 41 22 798 8400. **Fax :** ++ 41 22 740 0791. **e-mail :** max@unrisd.org

L'OEDT est chargé de la sélection des ouvrages de cette rubrique et du texte présenté. Toutefois, le contenu des livres et les opinions qu'ils expriment relèvent de la responsabilité de leurs auteurs.

HIV ET HÉPATITE PARMIS LES CONSOmmATEURS DE DROGUE PAR INJECTION

Des données nationales sur l'étendue du HIV et de l'hépatite parmi les consommateurs de drogue par injection dans l'Union européenne ont été présentées pour la première fois dans le *Rapport annuel 1997* de l'OEDT. Alors que le problème du HIV est bien connu, des données à l'échelle européenne sur la question sont difficiles à obtenir dans la mesure où il n'existe pas de système de contrôle uniforme pour suivre les tendances de prévalence et d'incidence.

lisant des modèles dynamiques. Le projet a abouti à un ensemble de résultats, souvent très liés à la politique, comme par exemple les interventions inadéquates auprès des jeunes à risque.

Beaucoup plus difficile à prévenir en raison de son caractère très infectieux, et comparable à l'infection du HIV par la maladie mortelle qu'elle entraîne, l'hépatite s'est révélée un problème de santé important parmi les consommateurs de drogue par injection en Europe. Le *Rapport* a présenté les

ces cas verront leur maladie de foie s'aggraver au fil des ans pour dégénérer en cancer et causer une mort prématurée.

Il n'y a pas de réponse européenne à l'extension massive de l'hépatite. Les mesures préventives prises pour combattre les infections par HIV parmi les toxicomanes par injection, souvent déjà insuffisantes par elles-mêmes, sont certainement inadéquates pour empêcher l'extension de l'hépatite. De nouvelles approches (par exemple, de l'Australie) mettent l'accent sur le besoin absolu d'hygiène pour pratiquer l'injection. D'autres développements dans le domaine de la prévention examinent les façons de favoriser l'abandon de la toxicomanie par injection pour la toxicomanie par fumée ou inhalation.



Photo: Diário de Notícias/Ana Balão

Nouvelles recherches dans la pratique de prévention étudient les façons de stimuler le passage de l'injection à la fumée ou à l'inhalation.

Les cas de SIDA sont enregistrés, mais cet enregistrement a lieu des années après l'infection par le HIV, rendant le suivi de la maladie inadapté à une réponse rapide aux nouvelles expansions du virus. Le *Rapport annuel* montre que, bien que la prévalence du HIV soit stable dans la plupart des pays européens, une augmentation est constatée au Portugal et en Belgique, appelant à une action immédiate.

premières données européennes sur la prévalence de l'hépatite B et C qui indiquent de façon cohérente la prévalence extrêmement élevée de ces infections, particulièrement de l'hépatite C. Une étude française fait état d'une estimation d'environ 500 000 cas parmi les consommateurs de drogue par injection dans l'UE. La majorité de

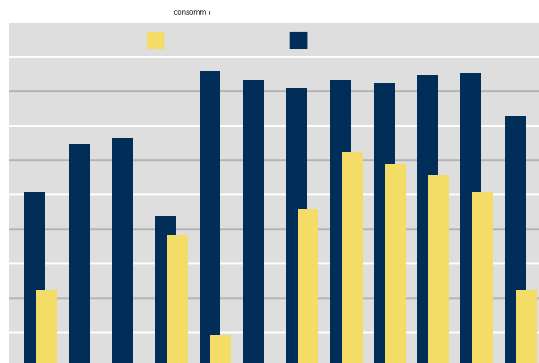
Outre les données sur le HIV et l'hépatite présentées dans le deuxième *Rapport annuel*, un groupe de travail OEDT/REITOX a examiné la possibilité d'utiliser les données sur les maladies infectieuses comme indicateur de consommation de la drogue par injection. Le projet a examiné les différentes sources de données existantes en France, en Allemagne, en Irlande, aux Pays-Bas et au RU et la possibilité de les utiliser pour établir un suivi européen. Un examen de la documentation disponible a été entrepris et les statistiques tendanciennes sur l'HIV et l'hépatite ont été réunies. Le suivi de ce projet augmentera le nombre de pays participants et examinera de plus près les problèmes organisationnels liés au contrôle européen des maladies infectieuses parmi les toxicomanes par injection.

Lucas Wiessing

* Action concertée – projet à l'échelle européenne financé par l'UE. Ce projet a été coordonné par l'Institut national de la santé publique et de l'environnement des Pays-Bas.

De 1995 à 1997, l'OEDT a participé à une *action concertée* communautaire* qui analysait les scénarios possibles d'extension du HIV/SIDA en Europe ainsi que l'impact épidémiologique, économique et social de la maladie. Ce projet, réunissant des spécialistes de nombreux pays, a utilisé des calculs rétroactifs pour estimer les tendances actuelles et futures de la diffusion du HIV. Il a également mis au point des statistiques par pays, par catégorie de transmission et par année de naissance et a exploré les effets de changement de thérapie et d'autres facteurs en uti-

Photo



Même quand d'autres maladies infectieuses liées à l'usage des drogues sont rares, en général plus de la moitié de ceux qui s'injectent ont été infectés par l'hépatite C. Ce qui est inquiétant parce que cela signifie que le comportement de risque de contagion par l'HIV va continuer. Rapport annuel 1997.

L'OEDT PARTICIPE AU FORUM DES VILLES



URB-AL: pour plus d'information, contactez Jérôme Poussieltguc, DG 1 B, Rue de la Science, 14-4/79, 1049 Bruxelles, Belgique. Tél : ++ 32 2 299 0749. Fax : ++ 32 2 299 3941.

Sur invitation de la Commission européenne, l'OEDT a participé au premier séminaire international sur les drogues et la ville qui s'est tenu à Santiago du Chili, les 10 et 11 novembre 1997, dans le cadre du programme de la CE, URB-AL*. Au cours de cet événement, de nombreuses villes européennes et municipalités d'Amérique latine ont parlé de leur situation et déterminé les possibilités de coopération qui seraient cofinancées par la Commission européenne. Cette tribune a offert une excellente opportunité à l'OEDT de présenter ses activités, son deuxième *Rapport annuel* et ses premiers résultats sur la délinquance urbaine liée à la drogue. De nombreux participants ont également demandé à l'Observatoire de les aider à préparer des projets conjoints pour les soumettre à la Commission au printemps 1998.

* Projet quadriennal lancé par la Commission européenne en septembre 1997 qui vise à créer des réseaux de villes et d'autorités locales en Europe et en Amérique latine sur des sujets d'intérêt général.

INSTANCES LÉGALES DE L'OEDT

Comité scientifique

Au cours de sa 8^e réunion qui s'est tenue le 25 novembre 1997, le Comité scientifique a donné son avis sur le programme de travail de 1998 ainsi que sur l'application de l'article 4 (évaluation des risques) de l'*Action conjointe* sur les nouvelles drogues synthétiques. Il a aussi brièvement abordé le problème de l'assurance de la qualité des points focaux nationaux.

Dans son avis sur le programme de travail 1998, le Comité scientifique a recommandé que le programme comprenne des projets sur les données concernant l'application de la loi et des données émanant du système pénal (comme approuvé dans le programme de travail triennal) et a proposé que l'Observatoire fasse une promotion active et soutienne l'évaluation des programmes d'intervention, y compris du traitement. De plus, le Comité a souligné que les tâches qui lui étaient confiées ainsi qu'à l'Observatoire par l'*Action conjointe* requéraient un soutien scientifique adéquat qui devait trouver sa contrepartie en termes de budget. Il a également défendu le besoin d'entreprendre des études bien conçues puisqu'elles étaient les mieux

à même d'apporter un témoignage scientifique de qualité en appui à une prise de décision politique.

En liaison avec l'*Action conjointe*, le Comité a proposé de créer un groupe directeur, composé de son président, vice-président et de trois autres membres, qui agirait en tant qu'unité principale d'évaluation des risques en cas de demande de la part d'un État-membre. Le groupe a, en particulier, été chargé de mettre au point les Principes directeurs avant le 1^{er} juin 1998 pour l'aider à effectuer ses évalu-

ations de risques préliminaires. Les résultats de ces premières investigations seraient envoyés à une réunion du Comité scientifique et à d'autres experts, après quoi un rapport serait ensuite transmis aux États-membres et à la Commission européenne. Les Principes directeurs seront continuellement revus et mis à jour par le Comité scientifique en tenant compte de l'évolution des méthodologies dans le domaine de l'évaluation des risques.

Enfin, en ce qui concerne l'assurance de la qualité des points focaux nationaux, le Comité a insisté sur la nécessité d'offrir au personnel des programmes de formation spécifiques en épidémiologie.

Kathleen Hernalsteen

Conseil d'administration

Une assemblée extraordinaire de l'OEDT s'est tenue les 3 et 4 novembre 1997, à Lisbonne. Elle a adopté le programme de travail triennal et a discuté le budget et le programme de travail pour 1998. Les membres ont, entre autres, examiné les conditions nécessaires à la mise en place d'un système d'alerte précoce sur les nouvelles drogues synthétiques aux termes de l'*Action conjointe* adoptée le 16 juin 1997.

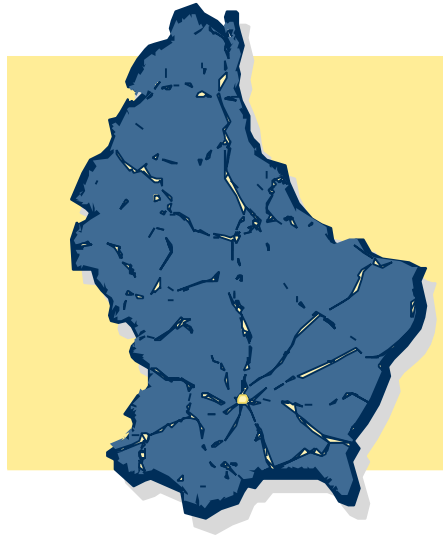
ÉVIDENCE SPÉCIALE

La présidence luxembourgeoise et les drogues

Le 4 décembre 1997, lors d'une réunion informelle organisée par la présidence luxembourgeoise, les ministres de la Santé de l'Intérieur et de la Justice du Conseil de l'Union européenne se sont réunis à Bruxelles pour discuter les différents aspects du problème de la drogue. Au cours de la réunion, ils ont souligné la nécessité d'une approche intégrée et d'une coopération plus étroite entre leurs ministères respectifs au sein de l'Union européenne. Ensuite, la présidente du Groupe Horizontal Drogues du Conseil,* Mme Andrée Clemang, a présenté les autres moments forts de six mois de présidence.

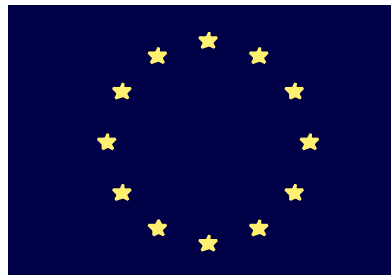
Trois événements clés nous viennent immédiatement à l'esprit lorsque l'on considère la présidence luxembourgeoise et la lutte anti-drogue. Le premier est un séminaire organisé en septembre conjointement avec l'ex-présidence néerlandaise du Conseil où ont été déterminées les priorités à donner aux activités de recherche liées à la consommation de drogues synthétiques. Cet événement a été suivi par deux autres séminaires en novembre, le premier sur la formation et les drogues dans le but de déterminer les besoins de formation professionnelle au sein des États-membres, et le deuxième faisant le point sur les drogues synthétiques, comme il est indiqué au début de ce bulletin.

Dans le sillage des efforts déployés par les présidences précédentes pour mettre en œuvre le "Plan d'action de lutte anti-drogue" adopté en décembre 1995 par le Conseil européen de Madrid, et en tenant compte des priorités fixées par le sommet à Dublin en décembre 1996, la présidence luxembourgeoise a activement poursuivi la mise en place des instruments récemment adoptés pour lutter contre la drogue. Elle a particulièrement insisté sur l'*Action conjointe* adoptée par le Conseil en décembre 1996 sur le "rapprochement des législations et pratiques policières, des services de douane et des autorités judiciaires dans la lutte contre la toxicomanie et le trafic illégal des drogues" ainsi que sur les préparatifs d'une mise en œuvre



complète de l'*Action conjointe* adoptée le 16 juin 1997 sur les drogues synthétiques. Cette étape préparatoire a bénéficié de l'excellente coopération de l'OEDT et de l'Unité Drogues Europol.

La mise en place du "Plan d'action sur le crime organisé" adopté par le sommet d'Amsterdam en juin 1997 a abouti à une *Action conjointe* établissant un programme d'échange, de formation et de coopération pour les responsables chargés d'agir contre le crime organisé (Programme Falcon).



Les négociations sur les instruments d'amélioration des stratégies des douanes et d'assistance mutuelle entre les autorités douanières (la convention Naples II et la résolution sur le programme d'action stratégique pour les autorités douanières) ont également progressé. A ce niveau, un nouvel élan sera donné à la lutte contre la drogue par l'entrée en vigueur de la convention Europol.

En ce qui concerne la coopération internationale dans la lutte anti-drogue,

d'importants efforts ont été faits pour mettre en œuvre un mécanisme de coordination entre l'Union européenne et les États d'Amérique latine et des Caraïbes.

A la suite d'une réunion ministérielle entre l'Union européenne et le groupe de Rio en décembre 1997, des experts de ces deux régions se sont rencontrés à Bruxelles pour renforcer la coopération dans le domaine des drogues. Il convient également de noter l'organisation d'une réunion sur le trafic de drogue en septembre 1997 par les groupes d'Amérique latine à Valence, et une réunion des fonctionnaires de liaison

chargés des problèmes de drogue en octobre, à Bogotà.

En ce qui concerne la région des Caraïbes, la Commission européenne et les États-membres concernés ont activement poursuivi la mise en œuvre du "Plan d'action des Caraïbes contre la drogue". Le dialogue transatlantique a porté essentiellement sur la mise en place de ce plan et sur le contrôle préalable tandis que la coopération avec les Pays d'Europe de l'est et d'Europe centrale a donné priorité aux drogues synthétiques et au blanchissement de l'argent.

Enfin, dans le contexte des réunions préparatoires de la Commission sur les narcotiques en vue de la session spéciale de l'Assemblée générale des NU 1998 sur les drogues, la présidence a activement encouragé l'adoption de positions coordonnées entre les États-membres sur les précurseurs, les drogues synthétiques, le blanchissement de l'argent, la coopération judiciaire, la réduction de la demande et une alternative de développement.

Andrée Clemang,
Président du Groupe horizontal Drogues

* Groupe horizontal Drogues au sein de l'UE – groupe de travail croisé mandaté par le COREPER pour faciliter la coordination des travaux en matière de drogues entre les trois piliers de l'UE/CE, à savoir : la santé publique; la politique étrangère et de sécurité; la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures.

PUBLICATIONS DE L'OEDT



Monographies scientifiques

Le premier volume d'une nouvelle série de Monographies scientifiques de l'OEDT intitulée *Estimating the Prevalence of Problem Drug Use in Europe (Estimation de la prévalence du problème de la consommation des drogues en Europe)* est maintenant disponible en anglais à l'OEDT. La monographie analyse, en 24 chapitres, les estimations de prévalence en Europe, discutant les différentes méthodes utilisées ainsi que leurs respectives forces et faiblesses. Version française à suivre.



"Insights" de l'OEDT

N^{ew Trends in Synthetic Drugs in the European Union (Nouvelles tendances concernant les drogues synthétiques dans l'Union européenne)} est le premier titre de la nouvelle série d'études de l'OEDT, collection destinée à faire connaître les résultats d'études, d'enquêtes et de projets pilotes réalisés par l'OEDT dans le cadre des programmes de travail actuels et futurs. Cette publication est fondée sur deux études commandées par l'OEDT sur l'épidémiologie de la consommation de drogues synthétiques et sur les activités liées à la réduction de la demande dans l'UE. Des exemplaires en anglais sont disponibles auprès de l'OEDT.

A paraître bientôt... *Rapport général d'activités 1997.*

NOUVEAU

F O R U M

Nouvelles de l'Union européenne sur les drogues



Des données comparables sur la consommation d'alcool, de tabac et d'autres drogues parmi la population scolaire européenne ont été publiées dans le rapport *European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs (ESPAD)*. Lancé et coordonné par le Conseil suédois de l'information sur l'alcool et les autres drogues (CAN) et appuyé par le Groupe Pompidou, le projet a été mené, en 1995, dans 26 pays. La collecte de données s'est faite sur un échantillon de classes choisies aléatoirement pour être représentatives à l'échelle nationale par le biais de questionnaires simples. Afin d'assurer la meilleure comparabilité possible, la méthodologie a été strictement normalisée.

The 1995 ESPAD Report peut être commandé auprès du Swedish Council for Information on Alcohol and Other Drugs, CAN, Suède.
Fax : ++ 46 8 10 46 41. Prix : SEK 400.

Le rapport final de la "Conférence internationale sur les drogues, la dépendance et l'interdépendance" organisée à Lisbonne en mars 1996 par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe et le Centre de recherche pour le développement

et l'environnement en coopération avec l'OEDT et le Groupe Pompidou, est maintenant disponible gratuitement à l'adresse ci-dessous. La conférence a traité le problème de la drogue dans une perspective d'interdépendance globale et a apporté une vue d'ensemble des différents aspects du problème sous l'angle de l'économie, du développement, de l'environnement et des droits de l'Homme.

Contactez : Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, Av. da Liberdade, 229-4^e, 1250 Lisbonne, Portugal.

Tél : ++ 351 1 352 49 54.
Fax : ++ 351 1 352 49 66.
e-mail : info@nscentre.org

Une Assistance sera mise à disposition à partir du 1^{er} février 1998 pour favoriser et aider les études de prévalence locales par la technique de capture-recapture. Les intéressés sont priés de contacter M. Gordon Hay, à l'adresse suivante:

Centre for Drug Misuse Research, University of Glasgow, Glasgow, G12 8QG, UK.
e-mail : gkua24@udcf.gla.ac.uk
Fax : ++ 44 141 339 5881.

Les articles destinés à la rubrique Forum doivent être envoyés à la rédactrice, K. Robertson.

NOUVEAU

DRUGS-LEX

Dernières nouvelles sur les drogues et les questions légales



L'importance des politiques de la réduction de la demande et de la minimisation des dommages dans les 15 États-membres a été soulignée par la Commission des libertés publiques et des affaires intérieures du Parlement européen du 3 novembre 1997, qui a présenté une proposition de recommandation sur l'harmonisation de la législation sur les drogues. Adoptée par une faible majorité, la proposition reconnaît le besoin de stratégies pragmatiques contre la drogue et demande aux États-membres d'harmoniser les

législations nationales avec leur mode d'application. Par cette proposition, l'OEDT est invité à étudier les indicateurs possibles permettant d'évaluer avec objectivité les résultats des mesures politiques prises concernant la drogue dans les 15 pays, et à prendre en considération l'inclusion de l'Europe centrale et de Chypre dans le réseau REITOX. La proposition sera présentée pour adoption à la session plénière du Parlement européen en janvier 1998.

Danilo Ballotta

Une journée dans un point focal national

FINLANDE

Depuis début 1996, le point focal national finlandais se trouve au National Research and Development Centre for Welfare and Health (STAKES), organisation engagée dans la sauvegarde de la protection sociale et de la santé en Finlande et dans la promotion de services qualitatifs au meilleur coût pour les citoyens.

Le point focal national est constitué d'une équipe de deux personnes intégrée à l'unité des statistiques du STAKES. Il a pour tâches principales de faire office de chambre de compensation des informations sur la drogue en Finlande et de continuer à développer les systèmes d'information existants. Le point focal s'appuie autant que possible sur les associations existantes pour créer de nouveaux réseaux sur la drogue. Ces objectifs ont été atteints par des projets liés à différents phénomènes de drogue, entrepris avec les autorités ou les acteurs intervenant dans ce domaine. Les partenaires du point focal sont essentiellement des fournisseurs d'information, ONG et instituts de recherche.

L'un des projets centraux du point focal est l'élaboration, chaque année, du *Rapport national* finlandais (pour préparer le *Rapport annuel* de l'OEDT), activité utile aux intervenants sur le terrain. Le développement en Finlande de systèmes d'information sur la drogue, stimulé par la nécessité de combler les manques d'information, a également été renforcé par les projets REITOX et OEDT. En utilisant et en combinant les registres généraux de données, il a été possible de créer de meilleurs indicateurs et ensembles d'indicateurs pour évaluer les différents phénomènes de la drogue tels que la mortalité, les condamnations et la morbidité liées à la drogue. Le rôle du

centre national a été de lancer de nouvelles idées et de pousser d'autres partenaires à travailler dans ces domaines.

Comme la Finlande souffrait peu du problème de la drogue dans les années 1980, les systèmes d'information spécifiques à la drogue étaient peu développés. Mais la détérioration rapide de la situation dans les années 1990 ainsi que l'intérêt croissant des médias pour ce problème, ont créé une dynamique parmi les acteurs dans ce domaine, ce qui a stimulé les projets jusqu'à ce jour.

Outre le point focal, STAKES exploite d'autres unités impliquées dans les problèmes de drogue. Son Groupe sur

National Research &
Development Centre for
Welfare & Health



Centre National de
Coopération et de
Développement pour la
Sécurité Sociale et la Santé

la promotion de la santé et de la protection sociale est spécialisé dans l'étude des habitudes d'hygiène des jeunes et réunit, entre autres, des informations sur les habitudes de consommation de drogue. Ce Groupe consulte également les fonctionnaires municipaux pour mettre au point des programmes

de prévention et de traitement de la drogue. De plus, l'Unité de recherche sociale chargée des études de recherche sur l'alcool règlemente le cas des alcooliques et des drogués dans les

Calendrier de l'OEDT

26-27 janvier – Réunion préparatoire. Système d'alerte précoce en matière de nouvelles drogues synthétiques. OEDT, OFDT, National Addiction Centre, Paris.

29 janvier – Réunion avec les coordinateurs nationaux pour la semaine européenne de prévention de la Drogue. DG V, Luxembourg.

5-6 février – 13^e réunion des directeurs des points focaux REITOX. Lisbonne.

26-27 février – Réunion liaison Phare. Riga.

Réunions de l'UE sélectionnées

13 janvier – Groupe Horizontal Drogues Union Européenne, Bruxelles.

11 février – Groupe Horizontal Drogues Union Européenne, Bruxelles.

services sanitaires et sociaux, elle est spécialisée dans des études sur la consommation d'alcool et de drogue parmi la population et dans les écoles.

Pour plus d'informations, contactez: M. Ari Virtanen, National Research and Development Centre for Welfare and Health (STAKES), Siltasaarekatu, 18C (3^e étage), SF-00351 Helsinki, Finlande.
Tel : ++ 358 9 3967 2378.
Fax : ++ 358 9 3967 2324.
e-mail: Ari.Virtanen@reitox.net

NOUVEAU

L' O . E . D . T À L'AFFICHE



Concours photographique : pour les lecteurs qui n'auraient pas lu les dernières éditions de *DrugNet Europe*, l'OEDT a lancé un concours photographique pour encourager la réflexion sur les images de la drogue dans les médias. Le concours est ouvert jusqu'au 1^{er} mars 1998. Pour plus d'informations, contactez l'OEDT ou consultez *DrugNet Europe* n° 7 et 8 ou le site web : <http://www.emcdda.org>